Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB16-DE

Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 MAI 2026

N° 2026DB/16 – Feuillet 1

Date de convocation : 13 mai 2026

Membres en exercice : 24	Présents : 22	Votants : 24

Associations - Attribution de subventions inférieures à 23 000 € pour l'année 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mai à neuf heures trente, le Bureau communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, à l'Espace culturel Le Roëlan à Erdeven.

Etaient présents : Katia BONNEC, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Erwan DELSAUT, Stéphanie DOYEN, Roland GASTINE, Christelle JAFFRE DANET, Yvan JOLIVEL-ROBERT, Alexandre LANOË, François LE COTILLEC, Sylvie LE GALLIOTTE-LE BOZEC, Yann LE GALLO, Philippe LE RAY, Patricia LE VIGOUROUX, Jean-Maurice MAJOU, Stéphane MATRON, Françoise NAEL, Yves NORMAND, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Pascale SALINAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Philippe LE FUR à Jean-Luc CHIFFOLEAU, Fabrice ROBELET à Dominique RIGUIDEL.

Parmi les Maires invités sont présents : Sandrine CADORET, Kévin FORGET, Ronan LE DELEZIR.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la Communauté de communes participe chaque année au soutien des actions menées par le tissu associatif présent sur son territoire.

Ainsi, des subventions sont accordées aux associations porteuses d'actions et projets, notamment dans les domaines suivants :
- les arts visuels et vivants,
- la lecture publique,
- la valorisation du patrimoine,
- la pratique sportive (nautiques, course à pied, sports collectifs, cyclisme, tennis, sports de salle...),

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB16-DE

- le développement économique,
- l'insertion et les solidarités,
- la petite enfance et la jeunesse,
- le respect de l'environnement,
- la promotion touristique.

La campagne de dépôt des dossiers de subventions lancée en décembre 2025 a permis de recueillir les différentes demandes de subventions du territoire.

Les élus locaux, membres et/ ou dirigeants d'une association, sont invités à ne pas prendre une part active aux réunions préparatoires, à ne pas être rapporteur du projet, à ne pas participer aux débats, à ne pas prendre part au vote de la délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-7, par renvoi des articles L. 5211-36 et R. 5211-13 ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et notamment l'article 10 relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi précitée et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la délibération n°2016DC/172 du Conseil communautaire en date du 25 novembre 2016 relative au règlement fixant les critères d'éligibilité aux fonds versés par la Communauté de communes dans le cadre de sa politique culturelle et sportive ;

Vu la délibération n°2026DC/035 du Conseil communautaire en date du 24 avril 2026 déléguant aux membres du Bureau communautaire l'approbation de toute demande de subvention dont le montant est inférieur ou égal à 23 000 € ;

Après avoir entendu le rapport de M. le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire DECIDE :
- d'attribuer les subventions dont les montants et les bénéficiaires concernés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nom Association	Montant voté
Culture	**122 250,00 €**
Amicale Laïque Ecole Arlequin Bleu de Plumergat – Salon du livre Lir'enplum	**750,00 €**
Association Jazz Salé	**5 000,00 €**
Autrefois Etel et sa Région – Musée des Thoniers	**8 000,00 €**
Bagad Arvorizion Karnag	**1 500,00 €**
Bagad Avel Hun Tadeu	**1 500,00 €**
Bagad Bleidi Kamorh	**4 000,00 €**
Bagad Kevrenn Alré	**9 000,00 €**
Bagad Ronsed Mor	**9 000,00 €**
Beaj Noz	**1 000,00 €**
Comité de Sauvegarde de la chapelle Saint-Quirin	**2 500,00 €**

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB16-DE

Comité d'organisation du Festival Presqu'île Breizh	10 000,00 €
Confédération Kenleur	10 000,00 €
Contes d'ici et d'ailleurs – Festival du Conte « Il était une fois »	500,00 €
Ecomusée de Saint-Dégan - Nature et Tradition en Pays d'Auray	9 000,00 €
Escales photos, festival du Mor Braz	2 000,00 €
Festerion Ar Brug (cercle et bagad) Ensemble musique et danse	1 500,00 €
Festival Terraqué	5 000,00 €
Garatoi ! – Les Nuits Soniques	1 500,00 €
Inizi – Houat et Hoëdic	1 500,00 €
Klam records	12 000,00 €
La Fête du livre à Quiberon	750,00 €
La vie en livres – Festival du livre jeunesse à Carnac	750,00 €
Le Chant de la Terre – Concerts de musique classique à Camors	2 000,00 €
L'Ecume des livres	750,00 €
Les Divers Gens – Festival La Bougeotte	4 000,00 €
Les jardins insolites de la presqu'île de Quiberon	1 000,00 €
Les Milles Musicaux	5 000,00 €
Les Musicales De Quiberon – Les Voix Des Cairns	5 000,00 €
Loisirs et Culture de la Ria	500,00 €
Lok'en Bulles – Festival de la BD à Locmariaquer	750,00 €
Mor.Bihan.Alre – Spectacle Koroll Mor GR34	500,00 €
Quai des dunes – Festival du cinéma et de la culture italienne à Etel	1 500,00 €
Saint Phil en art	500,00 €
Spectacles Yvon Nicolazic	3 000,00 €
Studio Company – Spectacle musical studio vocal à La Trinité sur Mer	1 000,00 €
Développement économique	**31 500,00 €**
ADIE Association pour le Droit à l'Initiative Economique	2 000,00 €
Association des Paysans Producteurs de Gwell (APPG)	2 000,00 €
Comice agricole des cantons de Belz et de Quiberon	1 000,00 €
Comice agricole du canton de Pluvigner	1 000,00 €
Comice agricole et ostréicole du canton d'Auray	1 000,00 €
Comité régional de la conchyliculture (CRC) de Bretagne Sud	3 000,00 €
La Fabrique Du Loch	10 000,00 €
Jeunes agriculteurs du Morbihan	1 000,00 €
CPME Morbihan	2 000,00 €
Pôle Economie Positive, Sociale et solidaire sur le territoire du Pays d'Auray (PEPS)	3 000,00 €
Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne du Morbihan	2 000,00 €
Solidarité Paysans de Bretagne	2 000,00 €
La Cabanatous	1 500,00 €

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB16-DE

N° 2026DB/16 – Feuillet 4

Divers	**20 800,00 €**
Terre Atlantique Sport et Loisirs	800,00 €
Conseil de Développement du Pays d'Auray	20 000,00 €
Politique de la ville	**13 500,00 €**
Compagnons Batisseurs Bretagne	3 000,00 €
Morbihan Boxe	500,00 €
Canoë Kayak Club Auray	500,00 €
Equilibres – Animation circassienne à Auray	500,00 €
Les artistes de passage	1 000,00 €
Carrefour des entrepreneurs	3 500,00 €
Utopiarbre	1 000,00 €
Agora services	1 000,00 €
La Cabanatous	1 500,00 €
Le cap des possibles	1 000,00 €
Mobilités	**8 500,00 €**
Lok an Holl	8 000,00 €
Solidarités/Santé	**32 500,00 €**
Ante Mortem	500,00 €
En corps et en mots	6 500,00 €
Liberté Couleurs	4 500,00 €
MSP de la Ria d'Etel	1 500,00 €
Cocooning Solidaire	2 000,00 €
Guérir en mer	500,00 €
A portée de chœur	2 000,00 €
Quiberon Infiniment Solidaire	1 000,00 €
SAGARIS	500,00 €
Conseil Départemental de l'accès au droit	11 000,00 €
Association des sourds du Morbihan	1 000,00 €
Ti Amann	1 000,00 €
La Belle Porte	500,00 €
Petite enfance / Jeunesse	**11 800,00 €**
CIO - Forum des métiers du Pays d'Auray	800,00 €
Cap Avenir	4 000,00 €
Ludothèque d'Auray "La Marelle"	1 500,00 €
Les mots des Familles - Les Pâtes au beurre d'Auray	4 000,00 €
L'Outil en Main Belz Ria d'Etel	1 500,00 €
Prévention Valorisation des Déchets	**3 200,00 €**
Landastuces Landévant	2 500,00 €
Les Mains dans le Sable	1 200,00 €
Sport	**136 000,00 €**
Entente sportive ploemeloise	2 000,00 €
Patronage Laïque et Cheminots d'Auray Basket	4 000,00 €

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB16-DE

Pays Auray Handball (Crach-Auray-Pluneret-Plumergat-Pluvigner-Sainte-Anne d'Auray)	15 000,00 €
Pays d'Auray Rugby Club	15 000,00 €
Auray Boxe	1 000,00 €
Bad à Brec'h	1 500,00 €
Club d'escalade "Ty Krapat"	1 500,00 €
Courir Auray Vannes	2 000,00 €
Landévant Roller Skating	2 500,00 €
Patronage Laïque d'Auray Gymnastique	13 000,00 €
ADAPEI du Morbihan	2 000,00 €
Comité départemental handisport du Morbihan	7 000,00 €
Road runner Handi-sport	6 000,00 €
Association Sportive et Nautique de Quiberon	4 500,00 €
Auray Natation	3 000,00 €
Cercle Nautique de la Ria d'Etel	15 000,00 €
Club de Canoë Kayak d'Auray	1 500,00 €
Ecole de voile Océane à Saint-Philibert	4 500,00 €
Ecumeur des Iles – Défis nage en eau libre	1 000,00 €
Mouettes Sportives Trinitaines	1 000,00 €
Pays d'Auray Triathlon	1 000,00 €
Presqu'ile Kite club	1 500,00 €
Quiberon Atlantique Natation	2 000,00 €
SNSM Etel	2 000,00 €
SNSM La Trinité sur Mer	2 000,00 €
SNSM Presqu'île de Quiberon	2 000,00 €
Société Nautique de la Trinité-sur-Mer	4 500,00 €
Société Nautique de Locmariaquer	4 500,00 €
Team Sport Nature – Championnat longe cote	1 500,00 €
Yacht Club de Quiberon	1 000,00 €
Auray VTT	1 500,00 €
Camors VTT	1 500,00 €
Circuit cycliste de la vallée de Tréauray	2 000,00 €
Etoile Cycliste Pluvignoise	2 000,00 €
Union cycliste alréenne	2 000,00 €
Comité départemental de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP 56)	500,00 €
UNSSM56 (Union nationale sport scolaire 56)	1 500,00 €
Tourisme	47 000,00 €
Comité départemental de Voile du Morbihan (CDV 56)	5 000,00€
Mod kozh navires traditionnels de Saint Goustan	5 500,00 €
Quiberon Breizh Solex Club	2 000,00 €
Semaine du Golfe	23 000,00 €
Yacht Club de Carnac – Evènementiel nautique (Eurocat, ...)	11 500,00 €

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 056-200043123-20260522-2026DB16-DE

Direction générale	**5000,00 €**
Les Coraux	**5 000,00 €**

- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et notamment les conventions d'attribution.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le : 29 MAI 2026

Le secrétaire de séance

Dominique RIGUIDEL

Le Président

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

Philippe LE RAY